

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°03:/2026
NIF : 41000200000503000502

-En application de l'article 46 de loi n° 23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .
-En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire de la commune de CHIR lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale, selon les quotas suivants :

1^{ère} quota : Approvisionnement des cantines scolaires en produit alimentaires.

2^{ème} quota : Approvisionnement des cantines scolaires en fruit et légumes.

3^{ème} quota : Approvisionnement des cantines scolaires en pain.

4^{ème} quota : Approvisionnement des cantines scolaires en viandes.

Les entreprises intéressés peuvent sont autorisées à soumissionner.

Le cahier des charges peut être retiré auprès du bureau de marché de la commune contre paiement de **3000.00** DA non remboursable.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comportées de candidature, une offre technique, et une offre financière, qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention :

MONSIEUR LE P/APC DE CHIR.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

« Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N° 03/2026 »

« L'objet de l'opération »

Accompagnées des pièces suivantes :

DOSSIER DE CONDIDATEUR : -

- La déclaration de candidature (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- La déclaration de probité (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Une copie du certificat de qualification et de classification (en cours de validité)
- Liste des moyennes humaines (une copie de permis de conduire + CNAS)
- Liste du matériel à engager pour le projet, PV de l'huissier de justice valable ou Expert -comptable de limité a un an a compter de la date de délivrance) +fiche control+ copie des carte de grises avec assurance pour matériel roulant.
- copie du registre du commerce+copie de la déclaration fiscale (moins de 03 mois)+numéro d'identification fiscale.
- une copie des certificats de performance valides (CNAS, CASNOS).
- une copie CN° 20 + inscription fiscale.

OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Un mémoire technique justificatif
- Cahier de charge signé par soumissionnaire avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaire dument signé et visé par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif dument signé et visé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours a partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Le jour et l'heur limite de dépôt des offre correspondant au dernier jour de la duré de préparation des offres, l'ouverture des offre se fait à h 10:10 en séance publique au siège de la commune en présence des soumissionnaires désirent y assister, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une période de 100 jours à partir de la date de l'avis d'appel d'offre.

Le président de l'APC